



**RELAIS RUN ODYSSEA**  
**100 x 400 M SUR PISTE**  
**STADE DU CENTENAIRE DE L'ETANG-SALE**  
**SAMEDI 11 MARS 2023 – DEPART 19H**

L'association RUN ODYSSEA organise **le samedi 11 mars 2023** la deuxième édition de son relais sur piste 100X400 m. Le départ de l'épreuve sera donné à 19h00.

- **Inscription 60 euros par équipe de 10 athlètes.**
- Inscriptions par mail à [contact@run-odyssea.org](mailto:contact@run-odyssea.org) avant le jeudi 9 mars (14h) dans la limite des places disponibles, le relais étant ouvert à 50 équipes maximum.
- Retrait des dossards le jour même au stade du Centenaire de l'Etang-Salé à partir de 17h.
- Renseignements au 0693 44 70 74 ou par mail à [contact@run-odyssea.org](mailto:contact@run-odyssea.org)

## **Règlement**

**Article 1 :** Le relais est ouvert aux athlètes licenciés et non licenciés pour les personnes nées en 2007 et avant. Les non licenciés devront présenter, pour participer, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

**Article 2 :** Une équipe est composée de 10 relayeurs qui, tour à tour, se relaieront sur une distance de 400 m. Le relayeur 1 transmettra le relais au relayeur 2 puis le relayeur 2 le transmettra au relayeur 3... le relayeur 10 passera le relais au relayeur 1... et ainsi de suite... Chaque équipier aura donc à courir 10 fois 400 m sur la durée du relais. L'ordre des dossards (numérotés par dizaine pour chaque équipe) devra être respecté du départ à l'arrivée.

**Article 3 :** Chaque équipe devra présenter dans son effectif un pointeur et un responsable d'équipe (hors coureur) qui pourront, en cas de blessure, remplacer un voire deux relayeurs titulaires après signalement au directeur de course (Luc Bizouerne). Les équipiers devront porter un maillot de même couleur afin de faciliter le suivi de la course.

**Article 4 :** Un athlète ne pourra courir que 10 tours maximum et être inscrit que dans une seule équipe.

**Article 5 :** Le passage de relais se fera dans une zone de 20 m, celle du traditionnel relais 4x400 m.



**Article 6 :** Ce relais est ouvert à cinq catégories d'équipes :

- 1) équipe féminine
- 2) équipe féminine masters (M1 à M10...)
- 3) équipe masculine
- 4) équipe masculine masters (M1 à M10...)
- 5) équipe mixte composée d'au moins cinq femmes.

Les trois premières équipes de ces catégories recevront une récompense à l'arrivée.

**Article 7 :** En cas de réclamation, celle-ci devra être adressée par le responsable d'équipe au directeur de course dans les quinze minutes au maximum qui suivent l'arrivée du dernier coureur. Les réclamations seront immédiatement examinées par une commission technique formée par les organisateurs. Les décisions prises par cette commission technique seront arrêtées définitivement et ne pourront être ultérieurement contestées.

**Article 8 :** En fonction du nombre d'équipes inscrites, des informations spécifiques seront données lors du retrait des dossards et seront rappelés au briefing (18h45) et durant la course, si besoin est, par l'animateur.

**Article 9 :** Le fait de s'inscrire à cette manifestation engage l'entière acceptation de ce règlement.